

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLÉ

ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 5 septembre 2024

Portant délégation de signature à **M. Jean-Luc MAZEAU** Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement et Directeur de la Direction des ressources humaines, par intérim, à **Mme Marie CROUZOUOLON**, **M. Cyril BRUNIE**, **M. David DRIEUX**, **Mme Audrey HUSSON**, **Mme Lydie MANUS** Directrice à Limoges Métropole

N° 25527

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa responsabilité et sa responsabilité par intérim, délégation de signature aux différents gérants adjoints des services et des Responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président;

CONSIDÉRANT que M. Jean-Luc MAZEAU assure les fonctions de Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement et Directeur des ressources humaines par intérim à Limoges Métropole;

CONSIDÉRANT que Mme Marie CROUZOUOLON assure les fonctions de Directrice du cycle de l'eau et de Directrice des espaces naturels au sein du Pôle proximité et environnement;

CONSIDÉRANT que M. Cyril BRUNIE assure les fonctions de Directeur de la transition énergétique et du climat au sein du Pôle proximité et environnement;

CONSIDÉRANT que M. David DRIEUX assure les fonctions de Directeur des bâtiments communaux au sein du Pôle proximité et environnement;

CONSIDÉRANT que Mme Audrey HUSSON assure les fonctions de Directrice de la prévention et de la gestion des déchets au sein du Pôle proximité et environnement;

CONSIDÉRANT que Mme Lydie MANUS assure les fonctions de Directrice des relations au sein du Pôle proximité et environnement;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la responsabilité et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article 1-523-4 du Code général des collectivités territoriales, à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement et Directeur des ressources humaines par intérim, pour la signature des documents suivants :

- Rapports d'analyse des offres des marchés publics du pôle proximité et environnement;
- Tout document relatif à l'analyse et la sélection des candidatures des marchés du pôle proximité et environnement;
- Tout bon de commande, y compris sous le logiciel KINOCOR, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre compris entre 15 000 € HT et 40 000 € HT du pôle proximité et environnement;
- Ordres de mission (et tous les documents y rapportant) concernant les agents du pôle proximité et environnement, toutes ses dispositions au sein de la Région Nouvelle Aquitaine.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, par intérim à Mme Marie CROUZOUOLON, M. Cyril BRUNIE, M. David DRIEUX, Mme Audrey HUSSON, Mme Lydie MANUS

1 DOCUMENT - Publié le 12 Septembre 2024

 **ARR_SIGN_25527_MAZEAU.pdf**
(.pdf, 159,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

